

LES AGENTS LIBRES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRINTANIÈRE

Espace Hochelag – 4 mai 2025, 13 h 00

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Luc-Martial, coordonnateur du regroupement, ouvre l'Assemblée générale (AG) et souhaite la bienvenue à toutes et tous. Avec Jod, il s'assure que les membres assistant en mode virtuel puissent suivre la réunion.

2. Présences

Conseil d'administration (CA) :

Catherine De Sève (présidente), Isabel Rancier, Nadine Meloche et Monick Piché (trésorière).

Membres présents à l'Espace Hochelag :

Luc-Martial Dagenais (coordonnateur), Jod Léveillé (responsable visioconférence), Geneviève Belzile-Champagne, Jocelyn Blanchard, Marie Cantin, Sylvestre Caron, Caroline Dardenne, Isabelle de Montigny, Maxime Desjardins, Isabel dos Santos, Mohsen El Gharbi, Charles Gaudreau, Denis LaRocque, Charles Maheux, Pierre Mayer, Alejandro Moran, Silvio Orvieto, Pierre Pinchiaroli, Frédérique Proulx, Mélanie St-Laurent.

Membres présents par visioconférence :

Sylvie Dubé (CA), Claire Gagnon, Johanne Lebrun, Isabelle Pastena.

3. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Sylvestre Caron est proposé à la présidence de l'assemblée (PA) par Catherine De Sève.

Isabel dos Santos se porte volontaire comme secrétaire d'assemblée. Les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence présente l'ordre du jour (OdJ). Des ajouts sont proposés :

- Caroline Dardenne : ajout d'un sous-point « Tâches connexes » au point Varia.
- Pierre Pinchiaroli : ajout d'un sous-point sur les contrats UDA en lien avec la fin du guichet (atelier) fermé en publicité ;

Sylvestre Caron : ajout d'un sous-point sur un courriel reçu de la directrice de casting Tania Arana.

L'ordre du jour, amendé, est adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal (PV) de l'AGA d'automne 2024

Le PV précédent est présenté. Aucune modification n'est demandée.

Proposé par Pierre Limoges, appuyé par Charles Maheux et adopté à l'unanimité.

6. Trésorerie

Rapport: Monick Piché présente le rapport financier (**document annexe au présent PV**).

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire et de compenser l'augmentation de la rémunération du poste de coordination, la trésorière propose une hausse de la cotisation annuelle des membres : +25 \$ en 2025 ; +25 \$ supplémentaires en 2026.

Proposition est formulée par Mélanie St-Laurent, appuyée par Caroline Dardenne et adoptée à l'unanimité.

Monick Piché annonce son départ du regroupement, invoquant une surcharge de travail et la volonté de prioriser son activité artistique.

Luc-Martial annonce également le départ de Jonathan Malenfant des Agents libres.

7. Élection de deux personnes au conseil d'administration

Luc-Martial remercie les administratrices sortantes, Sylvie Dubé (fin de mandat) et Monick Piché.

Catherine De Sève partage son expérience au CA et exprime le souhait de poursuivre son implication.

Discussion sur les comités et l'implication des membres.

Caroline Dardenne souligne l'importance du comité promotion et de la participation collective.

Isabelle Pastena propose la relance du comité promotion.

Isabel dos Santos suggère que l'implication dans les comités soit encouragée, voire obligatoire.

Silvio Orvieto estime que la participation doit demeurer volontaire.

Sylvestre Caron rappelle que les règlements généraux prévoient déjà une forme d'engagement des membres.

Nadine Meloche et Charles Maheux rappellent que la liste de tâches diffusée par Luc-Martial constitue une base utile pour répartir les responsabilités.

Mohsen El Gharbi insiste sur l'autonomie des membres.

Geneviève Belzile suggère de relire les règlements pour éviter de rouvrir des débats déjà tranchés.

Une discussion très animée s'ensuit, marquée par des échanges tendus entre les participant·es. La situation devient tendue. Jocelyn Blanchard invite Mohsen El Gharbi à quitter la réunion.

(Pause de 10 minutes, à la demande du PA)

À la reprise, plusieurs membres réaffirment l'esprit collaboratif des Agents libres.

Monick Piché présente le rôle de la trésorerie et rappelle que la personne trésorière doit faire partie du CA. Charles Gaudreau accepte d'assumer cette fonction.

Proposé par Silvio Orvieto, appuyé par Marie Cantin.

Adopté à l'unanimité.

Le CA remercie Sylvie Dubé pour son implication, notamment dans la conception du logo du regroupement.

8. Rapport du coordonnateur et suivi technique

- Luc-Martial présente le rapport d'activités :

- Départs de Monick et Jonathan confirmés.

- Fin de la collaboration avec l'ancien programmeur Émile Beaudry.

- Migration réussie du serveur vers la plateforme Hostinger, recommandée par Emilie St-Germain ; solution plus économique et stable.

9. Varia

a) Courriel de la directrice de casting Tania Arana

Catherine De Sève propose, appuyée par Charles Maheux, que le CA rédige une réponse officielle à Mme Arana afin d'accuser réception de son message et de réaffirmer la rigueur et le professionnalisme du regroupement. Adopté.

b) Fin du guichet fermé en publicité (UDA)

Pierre Pinchiaroli interroge les nouvelles règles de l'UDA. Rappel de Jod Léveillé et Isabelle de Montigny : les membres UDA ne peuvent accepter de contrats hors union.*

Caroline Dardenne précise la procédure d'autodéclaration de travail, permettant de faire reconnaître des prestations n'ayant pas de contrat UDA afin de préserver les avantages sociaux. Caroline offre son appui aux membres souhaitant entreprendre cette démarche.

c) Soutien entre membres pour les auditions « self-tapes »

Silvio Orvieto évoque la lourdeur des auto-enregistrements d'audition. Il propose de faire une liste d'entraide entre membres. Jod Léveillé rappelle l'existence d'un groupe Facebook déjà

* mais demande à ses membres d'en informer le syndicat afin qu'il fasse un suivi.

actif à cet effet. Silvio s'engage à créer une liste de AL disponibles pour donner la réplique aux collègues ayant ce besoin.

d) Tâches connexes

Caroline Dardenne propose la création d'un comité dédié aux tâches connexes. Appuyée par Isabelle Pastena. Le CA accepte d'en étudier la faisabilité.

e) Retour sur la situation de Mohsen El Gharbi

Un échange ouvert a lieu sur le départ de Mohsen en cours d'assemblée.

Luc-Martial précise que la cotisation annuelle de Mohsen est payée.

Pierre Pinchiaroli propose de clarifier le règlement sur le remboursement des cotisations en cas de départ injustifié. Sylvestre Caron suggère d'aborder ce point lors de la prochaine AG.

Caroline Dardenne propose qu'une personne du groupe contacte Mohsen pour clarifier sa situation.

Résultat du vote : 11 pour, 8 contre, 3 abstentions.

10. Nomination d'un·e coordonnateur·trice remplaçant·e

Sylvestre Caron exprime son intérêt pour le poste de coordination, tout en précisant qu'il n'y posera sa candidature que si le groupe le souhaite. Il invite aussi toute autre personne intéressée à se proposer. Luc-Martial rappelle que la coordination est un poste indépendant rémunéré mensuellement à partir des cotisations.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidence lève l'assemblée à 16 h 30.